

**AVIS DE CONCOURS – 2026**  
**FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE C**

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE  
(CDG 77)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE  
(centre organisateur) (CIG GC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE  
COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE  
(CIG PC)

Co-organisent

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION	PERIODE D'INSCRIPTION	DATES DES EPREUVES
<p><b>ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE</b></p> <p>Ouvert pour <b>1 190</b> postes répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- externe : 476 postes</li> <li>- interne : 476 postes</li> <li>- 3<sup>ème</sup> concours : 238 postes</li> </ul>	<p><u>EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES</u></p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente (1) ou pouvant bénéficier d'une dérogation (2).</p>	<p><b>Inscription en ligne :</b></p> <p>du 7 octobre 2025 au 12 novembre 2025 inclus</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur l'espace sécurisé :</b></p> <p><b>20 novembre 2025</b></p>	<p><b>Epreuves écrites d'admissibilité :</b></p> <p>le 12 mars 2026</p> <p><b>Epreuves orales d'admission :</b></p> <p>à partir du 15 juin 2026</p> <p><b>Epreuve écrite facultative de langues :</b></p> <p>Le 1<sup>er</sup> juin 2026</p>
	<p><u>INTERNE SUR EPREUVES</u></p> <p>Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours (1<sup>er</sup> janvier 2026) d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique. De plus, ils doivent être en activité à la date de clôture des inscriptions (soit le 20 novembre 2025).</p> <p><u>3<sup>ème</sup> CONCOURS SUR EPREUVES</u></p> <p>Ouvert aux candidats justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est ouvert le concours (soit le 1<sup>er</sup> janvier 2026), de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs des mandats mentionnés à l'article L.325-7 du code général de la fonction publique (membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou de responsable, y compris bénévole, d'une association (membre du bureau)).</p> <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p> <p>Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article L.212-1 du code général de la fonction publique soient prises en compte pour l'accès à ce concours.</p> <p>La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation seront comptabilisées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.</p>		

(1) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du CIG Grande Couronne en même temps que les formalités d'inscription.

(2) Dérogations : dispense de diplôme pour les pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs, arbitres et juges de haut niveau.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,  
Daniel LEVEL  
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : [www.concours.territorial.fr](http://www.concours.territorial.fr)

puis : [www.cigversailles.fr](http://www.cigversailles.fr) - « Travailler dans la FPT » - « les concours » - « les concours et examens professionnels de la FPT »  
Rubrique : « vous souhaitez » - sous-dossier : « Vous inscrire à un concours ou un examen professionnel »  
ou au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau - 78000 VERSAILLES  
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.